

L'écho

DE FEYZIN

L'ACTU DE LA VILLE EN 12 PAGES - #198 - MAI 2020



SUITE AUX ÉLECTIONS
MUNICIPALES
P.4

**Feyzin face
au Covid-19**

LA LUTTE CONTRE
LE MOUSTIQUE TIGRE
P.8





TOUS CONFINÉS !

En avril dernier, le parc de la Mairie inanimé et ses espaces verts semblaient reprendre le dessus en attendant un retour à la vie normale pour les Feyzinois.



UN AIR DE VILLE FANTÔME

D'habitude appréciée par les familles du quartier, l'aire de jeux de la place Louis Grenier reste inoccupée. Comme d'autres lieux fréquentés de la commune, c'est toute la place qui s'est vidée de ses flâneurs malgré l'ensoleillement de ces dernières semaines.

LA SANTÉ, AVANT TOUT !

En cette période de crise sanitaire, les pharmacies feyzinoises restent ouvertes. Dès le début du confinement, elles ont mis en place un dispositif de sécurité afin de faire respecter les règles sanitaires.



LE COMMERCE BAISSÉ LE RIDEAU

Dès les mesures de confinement promulguées, plusieurs commerces jugés non indispensables ont dû s'adapter et baisser leurs stores. Impactés par la baisse d'activité, nos commerçants locaux auront bien besoin des clients feyzinois dès le retour à la normale.

ÇA S'EST PASSÉ À FEYZIN



LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID-19 EST SANS PRÉCÉDENT. Elle touche notre pays de plein fouet, comme de nombreux autres pays dans le monde. Notre commune Feyzin est bien sûr touchée. Nombreux sont celles et ceux qui, dans leur entourage, connaissent des personnes atteintes par cette maladie, qui a parfois des conséquences tragiques. Et je veux adresser mes pensées à toutes les personnes touchées ainsi qu'à leurs proches. Je veux adresser ma gratitude et mes remerciements, au nom de l'ensemble des Feyzinois, à l'ensemble des professions qui œuvrent plus que jamais pour notre bien commun pour faire face à cette crise. Le confinement, situation inédite, nous a tous obligés à nous adapter. En compagnie des élus et des services municipaux, nous avons organisé la continuité du service public local, tout en veillant à la sécurité de nos agents : accueil à l'école Georges Brassens des enfants de personnels soignants, permanences d'état civil pour les démarches strictement nécessaires en Mairie, services joignables par téléphone et déploiement du travail à distance lorsque cela était possible, service minimum de nettoyage et entretien des espaces extérieurs, renfort sur le portage de repas aux personnes âgées isolées, mise en place d'un service de portage de courses et médicaments grâce à des agents municipaux volontaires, sans oublier la Police municipale présente quotidiennement sur le terrain. Courant avril, nous avons aussi commandé plus de 10 000 masques pour les habitants. Depuis quelques semaines, nous préparons la phase de déconfinement : nettoyage et désinfection des écoles, crèches et bâtiments publics, organisation de la distribution de masques aux habitants, reprise progressive des activités dans les écoles et crèches en Mairie, avec une adaptation nécessaire des lieux et des habitudes de chacun. Je sais qu'après deux mois de ce confinement qui a été globalement bien respecté par les Feyzinois, beaucoup ne reprendront pas tout-à-fait leur vie telle qu'elle était. J'ai bon espoir que chacun trouve sa place dans cet "après", et comptez sur moi, sur les élus, les services municipaux, pour vous y accompagner au mieux.



Murielle Laurent
Le Maire de Feyzin

LA DISTANCIATION SOCIALE APPLIQUÉE

À l'ouverture de la principale enseigne de Feyzin, une petite file d'attente matinale se forme pour réaliser les achats de première nécessité. Un dispositif de sécurité temporaire permet de respecter les gestes barrières et la distance sociale. Les horaires d'ouverture ont également été adaptés au contexte.



LA CULTURE IMPACTÉE

Depuis le 16 mars, l'Épicerie Moderne a suspendu ses activités culturelles et ne reçoit plus de public. Un mois après, l'équipe de la salle de musiques actuelles a été contrainte d'annoncer la fin de la saison 2019/2020.

L'ACTU DU MOIS

Suite aux élections municipales

Dans le contexte de crise sanitaire, on en a presque oublié la question des élections qui se sont tenues le 15 mars dernier ! À l'issue du premier tour, marqué par une très faible participation, la liste "Feyzin ensemble, avec Murielle Laurent" a remporté 61,28% des suffrages exprimés (989 voix). La liste "Feyzin citoyen 2020" a remporté 38,72% des suffrages exprimés (625 voix). Néanmoins, l'installation du "nouveau" conseil municipal n'a pas encore eu lieu, conformément aux directives nationales. En effet, à Feyzin comme ailleurs, ce sont les élus déjà en place qui restent aux responsabilités au moins jusqu'au 15 mai, date à laquelle le Gouvernement devrait décider de la suite du processus démocratique. Une fois les conditions sanitaires réunies, les conseillers municipaux élus au premier tour, comme c'est le cas à Feyzin, pourront être installés et procéder au vote du budget. Du côté des élections métropolitaines, la question du deuxième tour reste en suspens, comme dans toutes les communes où un deuxième tour devait se tenir le 22 mars dernier. Si un report à la fin juin a régulièrement été évoqué, aucune date n'a pour le moment été annoncée pour ce deuxième tour.



SCOLARITÉ

Rappel des inscriptions scolaires

Malgré les circonstances, le pôle Enfance poursuit les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2017 et qui effectueront leur première rentrée en septembre prochain. Devant la situation, le service municipal a mis en place une procédure dématérialisée pour envoyer les documents. Toutefois, les parents qui ne peuvent réaliser un envoi numérique pourront obtenir un rendez-vous à partir du 11 mai dans les conditions sanitaires requises. Plus de renseignements auprès du pôle Enfance au 04 72 21 46 51.

BIENNALE DE LA DANSE

REPORT DU DÉFILÉ DE LA BIENNALE

Fin avril, l'équipe de la Biennale de la danse de Lyon et sa directrice artistique, Dominique Hervieu, ont annoncé une nouvelle formule de la 19e édition. Celle qui place l'Afrique et ses couleurs à l'honneur devrait se produire en deux temps, à savoir la programmation des spectacles en salle à la rentrée (septembre 2020) et le défilé de la Biennale au printemps prochain (mai ou juin 2021). À travers notamment des vidéos, l'équipe encourage les danseurs en herbe déjà inscrits à garder le lien « afin de partager la richesse et la diversité de la scène chorégraphique grandeur nature ». Retrouvez les dernières informations et le nouveau planning des répétitions de danse et de musique sur la page Facebook "Comment ça wax ? Défilé 2020".



COVID-19

Les événements estivaux annulés

En raison du contexte actuel et conformément aux directives nationales, les événements publics qui ont lieu avant mi-juillet n'auront pas lieu. C'est le cas de Fort en bal(l)ade qui, le troisième dimanche de juin, amène près de 1 500 visiteurs à découvrir l'ancienne forteresse militaire en compagnie de

spectacles, concerts ou pièces de théâtre. Annoncée pour le dimanche 19 avril dernier, la célébration des Grandes terres et de tous ses acteurs n'a pu se tenir à cause de la situation sanitaire. Malgré le report, toute l'équipe des Grandes terres en fête travaille pour offrir une belle manifestation aux Feyzinois cet automne.





SOLIDARITÉ

Covid-19 : la mobilisation feyzinoise

La période de confinement entraîne une solidarité active pour les plus fragiles.

Depuis le 17 mars, on trouve de nombreux tutoriels pour fabriquer des masques. Certains s'activent pour réaliser chez eux et avec leurs moyens des protections en 3D ou en tissu réutilisable.

Un passe-temps solidaire

Marie-Claire Casteran, assistante maternelle, a décidé de mettre son talent de couturière à profit dès le début du confinement. « *On a beau avoir un jardin, on a envie de se rendre utile* », justifie la Feyzinoise installée dans la commune depuis quatre ans. Aidée de son conjoint, elle peut réaliser jusqu'à 30 masques réutilisables par jour. Au-delà de son entourage, elle en a déjà distribué gracieusement au personnel de l'EHPAD Maison Fleurie et de

l'hôpital Lyon-Sud. « *Je préfère en distribuer à des personnes qui en ont vraiment besoin comme le personnel soignant ou les employés de la grande distribution* », explique celle qui habite dans le quartier La Tour - Oasis.

Des visières pour les commerçants

À l'aide de son imprimante 3D qui tourne à plein régime, Frédéric Mogilamy a déjà réalisé plusieurs centaines de visières de protection qu'il distribue volontiers aux soignants ou encore aux artisans de la commune. Pour l'accompagner dans son initiative solidaire, la Ville de Feyzin a décidé d'investir dans une imprimante 3D afin de lui permettre de soutenir sa production. Les futures visières de protection seront remises aux commerçants de la commune.

« ON A BEAU AVOIR UN JARDIN, ON A ENVIE DE SE RENDRE UTILE », UNE HABITANTE DE FEYZIN.

100 hauts en couleurs ont fleuri sur les portails, les balcons, les grillages ou encore les poubelles dans plusieurs quartiers de la commune pour soutenir et remercier le personnel engagé sur le terrain en cette période difficile.



JEUNESSE

Le soutien des écoliers feyzinois

Sous l'impulsion des professeurs des écoles de Feyzin, les élèves et leurs parents ont lancé une belle chaîne de solidarité le mois dernier à destination des professions particulièrement exposées face au Covid-19. À travers le défi hebdomadaire du mercredi, le personnel enseignant a demandé aux écoliers, aidés et accompagnés par leurs parents, de créer un message de soutien pour valoriser leur travail. Personnel soignant, pompiers, policiers, facteurs, caissiers ou encore agents d'entretien : les enfants lancent un cri du cœur pour dire "merci" à ces héros et héroïnes du quotidien !



GRAND ANGLE



Depuis les mesures de confinement mises en place le 17 mars, la Ville de Feyzin s'est adaptée et a mis en œuvre son plan de continuité des activités, en vigueur jusqu'au 11 mai au minimum. L'objectif est double : assurer les missions essentielles aux Feyzinois et garantir la sécurité des agents potentiellement exposés.



LES SERVICES ESSENTIELS MAINTENUS

Parmi les services prioritaires, l'état civil tient une permanence physique deux matinées par semaine pour enregistrer les naissances et les décès (*plus d'informations en p.10*). La Police municipale veille au bon respect des consignes en vigueur sur le territoire national. Agents présents par roulement et accompagnés d'une équipe réduite de la Métropole : les services Propreté et Espaces verts assurent un service minimum de nettoyage et d'entretien des espaces publics et de la voirie au quotidien. Plus de 60 agents poursuivent leurs fonctions depuis leur domicile et accompagnent les Feyzinois grâce à la permanence téléphonique des services.



LES AGENTS PROTÉGÉS

La Ville de Feyzin assure l'approvisionnement en équipements spéciaux des agents qui œuvrent sur les services ouverts au public (masques, gels hydroalcooliques, gants...). À ce titre, la commune est le site d'approvisionnement pour le compte de la Métropole sur le périmètre des Portes du Sud (Corbas, Feyzin, Saint-Fons, Solaize et Vénissieux). Chaque semaine, les agents potentiellement exposés reçoivent des équipements nécessaires pour assurer leur protection.

FEYZIN FACE



LES PARCS ET JARDINS FERMÉS

Pendant la période de confinement, l'accès aux espaces publics (parcs, jardins, squares, aires de jeux et aires multisports) est interdit par deux arrêtés municipaux pris les 20 et 24 mars. Le parcours sportif du bois du Fort de Feyzin et les sentiers des Grandes terres sur la commune sont également interdits d'accès. Seuls les exploitants agricoles peuvent se rendre sur le plateau afin de poursuivre leur activité professionnelle.



L'ACCUEIL DES ENFANTS DU PERSONNEL SOIGNANT

Depuis leur domicile, le personnel enseignant assure la continuité pédagogique nécessaire à l'apprentissage des élèves des écoles primaires. L'établissement Georges Brassens reste ouvert pour les professeurs qui réalisent, en rotation et avec des animateurs périscolaires, l'accueil d'une dizaine d'enfants du personnel soignant, en première ligne face à la propagation du Covid-19.



GRAND ANGLE



LE PORTAGE DE COURSES

Du lundi au dimanche, le portage des repas est renforcé grâce à des agents municipaux d'autres services. Au total, 60 personnes isolées bénéficient du dispositif. Et pour répondre aux besoins des Feyzinois les plus fragiles, le Centre communal d'action sociale a mis en place un dispositif de portage de courses de première nécessité (aliments et médicaments). Une fois par semaine, plusieurs agents volontaires de la collectivité effectuent des achats de première nécessité dans les établissements autorisés pour les personnes âgées ou en situation de handicap et isolées. Plus d'informations auprès du CCAS au 04 72 21 46 81.



LE TÉMOIGNAGE D'UN AGENT SUR LE TERRAIN

Bien qu'équipé de gants et de masque et appliquant les gestes barrières, David Wnek, employé aux Espaces verts, assure que son quotidien « n'a pas vraiment changé ». D'abord mobilisé pendant un mois sur des missions de propreté, il poursuit dorénavant la tonte et la préparation des terrains pour les futures plantations. « On est content d'aller travailler, explique l'agent domicilié à Oullins. Nous recevons parfois des mots gentils de passants qui nous tirent le coup de chapeau au même titre que le personnel soignant. » Passionné de photographie, il n'hésite pas à capturer des images qui témoignent du confinement et en particulier de la « nature reprenant ses droits par endroits et qui donne un effet de chaleur qui fait du bien ! ».

AU COVID-19



CONTACTS UTILES

Les services essentiels assurent une permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, hors jours fériés :

- Accueil général : 04 72 21 46 00
- CCAS : 04 72 21 46 81
- Publicadom : 04 37 25 68 70
- Police Municipale : 04 78 70 00 00
- Maison de l'emploi : 04 72 21 46 66
- Pôle Enfance : 04 72 21 46 51
- Pôle Cadre de vie : 04 72 21 46 45
- Pôle Culture : 04 72 21 46 61
- Pôle Sport et vie associative : 04 72 21 46 63

Retrouvez les dernières informations sur la gestion du Covid-19 dans votre commune sur www.ville-feyzin.fr.

MOT DE L'ÉLU-E

La situation que nous traversons contraint à repenser notre quotidien. Depuis plus d'un mois, nous travaillons autrement, consommons différemment et ne bougeons plus comme avant. Pour un certain nombre de Feyzinois vulnérables, âgés, en situation de handicap et isolés, cette adaptation est plus difficile. Pour répondre à leurs besoins, le CCAS a renforcé son service de portage des repas afin que soixante d'entre eux bénéficient d'une aide alimentaire sans s'exposer inutilement à des déplacements inconcevables. À ce titre, je souhaite remercier les agents qui, toute la semaine, leur apportent bien plus qu'un repas : c'est aussi une présence et une écoute pour des personnes qui n'ont parfois pas leur famille à proximité pour les aider à franchir ce cap. Le contexte actuel nous oblige plus que jamais à faire preuve de solidarité et de vigilance auprès des personnes fragiles qui nous entourent pour les aider à rompre l'isolement.



Claudine Caraco

Adjointe déléguée à la Solidarité, à l'Emploi, au Développement économique et aux commerces

LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE



EN LIEN AVEC L'EID

TOUTE L'ANNÉE, LA VILLE DE FEYZIN FINANCE L'INTERVENTION DE L'ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE DE DÉMOUSTICATION (EID) QUI A CLASSÉ FEYZIN SOUS SURVEILLANCE DEPUIS L'APPARITION DU NUISIBLE EN 2017. DES CAMPAGNES ANNUELLES DE DESTRUCTION DE GÎTES LARVAIRES SONT RÉALISÉES SUR L'ESPACE PUBLIC ET EN MILIEUX NATURELS. LES AGENTS DE L'EID SONT ÉGALEMENT À-MÊME D'INTERVENIR AU DOMICILE D'UN PARTICULIER APRÈS UN SIGNALLEMENT.

204 VISITES

à domicile ont été réalisées par les agents de l'EID chez les Feyzinois en 2019. Preuves de son installation sur l'ensemble du territoire communal, des traitements larvicides ont été mis en œuvre sur la période de mai à octobre dernier.

LES BONS GESTES À ADOPTER

La lutte continue et chacun peut agir à son niveau en mettant en place les bons gestes. Soyez intraitables : retirez et videz les objets du jardin, du balcon ou de la terrasse pouvant servir de récipient, entretenez tout bassin en évacuant l'eau retenue sur les bâches, curez les gouttières et rigoles et couvrez les récupérateurs et réserves d'eau de manière hermétique.



Chaque année, l'arrivée du printemps annonce celle du moustique-tigre qui occasionne des nuisances dans de nombreuses communes en France. Fléau à Feyzin depuis 2017, il fait l'objet d'une attention toute particulière. Vecteur de maladies tropicales, ce moustique diurne est très actif la journée, contrairement aux autres qui piquent plutôt en soirée. Il est présent de mars à novembre et se développe dans toutes les eaux stagnantes, même en très petite quantité. Cette année, la Ville de Feyzin a mis en place un plan moustiques pour maximiser la lutte contre la prolifération de cette espèce nuisible dont la menace peut être écartée par des gestes simples.

POUR ALLER PLUS LOIN

Durant la période de confinement, les opérations à domicile de l'EID sont suspendues. Au retour à la normale, vous pourrez demander une intervention sur eid-rhonealpes.com. Une question ? Contactez le service de la Ville mis en place dans le cadre de la lutte contre la prolifération du moustique-tigre : [@luttemoustiquetigre](https://twitter.com/luttemoustiquetigre) / [@ville-feyzin.fr](https://twitter.com/ville-feyzin).



SUPPRESSION DES EAUX STAGNANTES

Pour éviter la prolifération du moustique-tigre, le moyen le plus efficace demeure la suppression des eaux stagnantes, même minimales, à domicile. Plutôt casanier, le nuisible n'a un rayon d'action que d'une centaine de mètres.



S'il y a des moustiques-tigres chez vous, c'est qu'il y a des lieux de ponte non loin !

JARDINS PARTAGÉS

La Ville a entamé un travail depuis plus d'un an avec les jardins familiaux (plus de 500 parcelles sur le territoire). Souvent les premiers touchés par les nuisances, les



jardiniers passionnés ont mis en place des moustiquaires sur les fûts de récupération d'eau pour éviter la ponte des œufs. En parallèle, une grande campagne d'évacuation des encombrants et des bidons de récupération d'eau a été financée par la Ville.





COVID-19

2 millions de masques mis à disposition par la Métropole

Comme la Ville de Feyzin, la Métropole de Lyon prépare aussi l'après Covid-19. La collectivité regroupant 59 communes va mettre à disposition 2 millions de masques en tissu réutilisables pour tous les habitants et les professionnels de l'agglomération.

Une distribution en sortie de crise

À partir du moment où les mesures de confinement seront progressivement levées comme annoncé par le Gouvernement le 13 avril dernier, la Métropole de Lyon a annoncé mettre à la disposition de ses habitants 2 millions de masques pour se protéger soi et les autres de la diffusion du virus. Ces masques fabriqués en tissu seront ainsi réutilisables par les usagers. Ils seront aussi bien fournis aux associations qui œuvrent quotidiennement sur le terrain qu'aux commerçants, artisans et autres entrepreneurs qui veulent reprendre ou poursuivre leur activité dans les meilleures conditions sanitaires.

Des grandes entreprises aux petites mains solidaires

Pour confectionner ces masques, la Métropole

s'est entourée des industriels de la filière textile régionale avec qui elle a déjà passé des commandes. En les poursuivant régulièrement, l'objectif à terme est de constituer un stock de 2 millions de masques. Au-delà des grandes entreprises, l'agglomération soutient les petites structures ainsi que les volontaires désireux de s'investir en fabriquant des masques même en petites quantités. Des Feyzinois se sont déjà investis dans la démarche, dont cinq élus de la municipalité. Vous savez coudre, avez le matériel et du temps à accorder pour la confection de masques ? La Métropole vous enverra à votre domicile le tissu, le fil et les élastiques nécessaires pour fabriquer au moins 40 pièces réutilisables.

Plus d'informations sur www.grandlyon.com

**CES MASQUES
FABRIQUÉS
EN TISSU
SERONT AINSI
RÉUTILISABLES
PAR LES USAGERS.**

GRANDLYON
la métropole

LA MÉTROPOLE À FEYZIN

Une plateforme pour acheter des produits locaux

Afin de soutenir les producteurs locaux en l'absence des marchés dans les communes, la Métropole a lancé une plateforme regroupant les solutions pour s'approvisionner en fruits, légumes, viandes et œufs produits localement. Retrouvez les points de distribution et de vente répertoriés, les sites en ligne pour commander ainsi que les services qui livrent à domicile. La plateforme collaborative permet également à chacun de faire part de ses propres initiatives solidaires. Retrouvez la plateforme sur www.aide-covid.grandlyon.com. Sans accès internet, un numéro de téléphone est disponible pour indiquer les lieux de distribution des denrées alimentaires près de chez vous : 04 26 99 33 99.

Réouverture de la déchèterie de Feyzin le 11 mai

Fermée depuis le 17 mars dernier et la mise en place des mesures de restriction de déplacement, la déchèterie de Feyzin, comme toutes celles de la Métropole, rouvrira le 11 mai prochain à 8h30. En attendant sa réouverture, il est conseillé de conserver et stocker les encombrants, les gravats ou encore les équipements électriques usagés chez soi et de composter, enterrer ou disposer près des plantations les déchets verts dans le jardin. Pour rappel, il est interdit de se débarrasser des encombrants dans les bacs ou sur la voie publique et de brûler à l'air libre les déchets végétaux.

INFOS PRATIQUES

CONTACTER LA MAIRIE

18 rue de la mairie - BP 46
69 552 Feyzin cedex
04 72 21 46 00

Contacteur la Police Municipale
04 78 70 00 00

Déclarer un dysfonctionnement
04 78 63 40 00 ou sur toodego.com
Éclairage public défectueux ?
04 72 21 46 46

Pharmacies de garde
au 3237 (0,34 cts/min depuis
un poste fixe) ou sur www.3237.fr

PERMANENCE EXCEPTIONNELLE DE L'ÉTAT CIVIL

Depuis le 17 mars après-midi, l'ensemble des services de la Ville est fermé physiquement au public. Seul l'état civil assure une permanence physique chaque lundi matin et chaque jeudi matin, de 8h30 à 12h, uniquement pour effectuer les démarches urgentes (déclaration de naissance et décès). Pour prendre rendez-vous, vous pouvez joindre l'état civil au 04 72 21 46 86. Pour les demandes moins urgentes, vous pouvez réaliser une démarche en ligne et demander un acte de naissance, de décès ou de mariage qui sera traité par le service. Rendez-vous sur www.ville-feyzin.fr, onglet "Mes démarches".

OUVERTURE DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Afin de permettre aux Feyzinois de se rendre auprès de leurs défunts même en cette période, la Ville rend accessible le cimetière avec des créneaux d'ouverture restreints. En dehors des temps d'obsèques limités au cercle familial proche (20 personnes maximum), les lieux sont ouverts chaque lundi matin et chaque jeudi matin, de 8h30 à 12h. Pour être en règle sur les dérogations permises par le Gouvernement, vous devez vous munir d'une attestation de déplacement dérogatoire, sur papier ou sur mobile, et cocher le motif suivant : "déplacements pour motif familial impérieux".

Exceptionnellement et en raison de la réorganisation des services municipaux, l'état civil n'est pas en mesure de communiquer le registre des naissances, mariages et décès qui n'est donc pas publié sur ce numéro. Merci de votre compréhension.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Nous tenons à remercier l'ensemble des feyzinois qui ont porté leur choix sur la liste "Feyzin citoyen" aux dernières élections municipales permettant ainsi à l'opposition que nous sommes de réaliser un résultat en nette progression malgré le contexte inédit et particulier de la crise sanitaire. La légitimité de ce scrutin est d'ailleurs en question puisque pour la première fois des personnes ne se sont pas déplacées non pas par volonté de s'abstenir mais par crainte pour leur santé. Pour rappel le taux d'abstention s'élève à 72,47%. C'est là un véritable problème démocratique qui va peser tout au long de ce mandat si les résultats sont définitivement entérinés.

Nous déplorons que la municipalité ne fasse pas plus pour protéger la population pendant ces moments difficiles liés au coronavirus. Seules des informations sont

communiquées sur le site internet de la mairie mais toujours rien de très concret comme des distributions de gels et de masques aux habitants comme le font d'autres municipalités. Et que dire de la mise en avant de la société Publicadom administrée par la ville comme vecteur de solidarité. Si elle a bien une utilité pour les usagers que nous ne contestons absolument pas, pourquoi sa gestion a conduit à ne pas renouveler de nombreux CDD pendant le confinement jetant ainsi dans la précarité de nombreux salariés qui n'ont plus d'autres ressources. Faire des économies sur le dos de ces salariés est inadmissible.

Enfin nous restons vigilants quant à l'évolution de la situation du MAS de Révolat qui vient malheureusement de connaître son premier cas mortel de Covid-19. Le non dépistage systématique

est un véritable problème de santé publique. La direction s'y refuse malgré les demandes du personnel. Les patients de ces résidences doivent être testés afin de les prendre en charge le plus tôt possible. Mais pour cela il faut la volonté de le faire !

Jean-Louis Neri
Sophie Precheur
François Martin

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Covid-19

La Ville de Feyzin s'équipe de 16 000 masques pour ses habitants et agents



16 000 masques en tissu lavables et réutilisables
Fabriqués en France aux **normes AFNOR**

Homologués par la Direction générale de l'armement
Efficacité de **filtration** $\geq 95\%$

Visières protectrices pour les **commerçants locaux**

Modalités de distribution

Dès le 11 mai, 2 masques seront distribués par foyer en boîte aux lettres.

Si le foyer est composé de plus de deux personnes, vous pourrez demander des masques supplémentaires en fournissant une attestation sur l'honneur indiquant les noms, prénoms et dates de naissance des bénéficiaires :

- Par téléphone : 04 72 21 46 00 (8h30-12h et 13h30-17h30)
- Par mail : masquescovid19@ville-feyzin.fr

Port du masque

Recommandé, le port du masque complète la mise en oeuvre et le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale (voir page 11).

